Consultation et gestion des documents fiscaux dans RBC Banque en direct



Depuis 2018, vous pouvez recevoir vos documents fiscaux par voie électronique. Il s'agit d'une façon sûre, pratique et efficace de les retrouver et d'y avoir accès facilement dès qu'ils sont prêts.

Accéder à vos documents fiscaux dans Banque en direct est très simple : c'est instantané et vous pouvez consulter vos documents des sept dernières années (depuis 2018). Dès que les documents sont prêts, vous recevez un message dans votre **Centre des messages de Banque en direct**. Si vous nous avez fourni votre adresse courriel, vous recevez également une notification par courriel.

Comment accéder à vos documents fiscaux

Ayez en main votre carte-client et votre mot de passe lorsque vous êtes prêt à ouvrir une session dans <u>RBC Banque en direct</u>.

2 À la page **Sommaire des comptes**, sélectionnez **Relevés/Documents** dans le coin supérieur droit de la page.



3 La page **Consulter et gérer les documents** s'affiche. Cliquez sur le lien **Aller à vos documents fiscaux** qui se trouve dans l'encadré informatif jaune en haut de la page.



4 La page Vos documents fiscaux s'affiche. Comme préférence de transmission, cochez Format électronique. Vous pourrez ensuite :

- sélectionner l'année d'imposition dans le menu déroulant
- ou sélectionner le document que vous souhaitez consulter dans la liste

Dans la fenêtre contextuelle, cliquez pour télécharger le document en format PDF et l'enregistrer sur votre ordinateur.

Vos documents fiscaux	
Téléchargement des documents fiscaux pour vos comptes RBC. Consulter notre <u>Foire aux questions</u> pour en savoir plus sur les documents fiscaux.	
Préférence pour la transmission	
Format électronique Support papier	
Année d'imposition	
2020 🗸	
Type de document	Nom du document
Aucun document fiscal pour l'instant	

Comment passer à une transmission papier des documents fiscaux

Vous pouvez demander de recevoir vos documents en format papier, mais une fois la préférence modifiée, **vous ne pourrez plus consulter vos documents fiscaux dans RBC Banque en direct**. Si vous modifiez vos préférences maintenant, tous les documents qui ont déjà été transmis par voie électronique ne vous seront pas envoyés par la poste de façon automatique.



À la page Vos documents fiscaux, cochez Support papier plutôt que Format électronique.

Préférence pour la transmission

Format électronique
Support papier





Vous revoilà à la page **Vos documents fiscaux**, où vous pouvez voir votre nouvelle **préférence de transmission : Support papier.**

Pour accéder à d'autres tutoriels sur la façon d'effectuer vos opérations bancaires, visitez rbc.com/comment.

